

Première demande (1)

Renouvellement (1)

Reprise à temps complet (1)

**Demande de travail à temps partiel (TP) de droit ou demande de reprise à temps complet
Année Scolaire 2021 / 2022**

**Retour à la DEEP (ce.deep@ac-versailles.fr)
Au plus tard le jeudi 11 février 2021, délai de rigueur**

Je soussigné (e)

Exerçant à l'école :

Commune :

en qualité de maître (1)

- titulaire d'un contrat définitif
- titulaire d'un agrément définitif

assimilé(e) pour ma rémunération au grade de

demande à exercer mes fonctions à temps partiel de droit duau
avec une quotité de travail de :%, pour :

- élever un enfant âgé de moins de 3 ans
(Joindre copie intégrale du livret de famille)
- donner des soins à conjoint, ascendant ou enfant à charge
(Joindre un certificat émanant d'un praticien hospitalier ainsi que le document attestant du lien de parenté)
- situation de handicap
(Joindre carte CDAPH et avis du médecin de prévention)

demande :

- à reprendre mes fonctions à temps plein à la rentrée scolaire 2021-2022
- à reprendre mes fonctions à temps plein, en cours d'année à compter du

Fait à, le

Signature de l'intéressé(e)

Avis du Directeur (1) : favorable défavorable (tout avis défavorable doit être motivé de façon détaillée)

Fait à, le

Nom et signature du Directeur

(1) mettre une croix dans la case correspondante